

Tarifs et taxes d'étude

2019-2020

Frais d'inscription Fr. 50.-

Classe "subventionnée"

Les tarifs d'un cours individuel comprennent une leçon d'instrument hebdomadaire, une leçon de solfège hebdomadaire jusqu'au degré moyen ainsi que la participation à l'ensemble de l'EMAY :

- Cours individuel d'instrument de 30 minutes	Fr.	1'100.-
- Cours individuel d'instrument de 45 minutes	Fr.	1'400.-
- Cours individuel d'instrument de 60 minutes	Fr.	1'860.-

Les rabais suivants sont accordés par la société de l'harmonie L'Avenir d'Yverdon-les-Bains selon le règlement en vigueur (art. 36) :

	Rabais A	Rabais B
- Cours individuel d'instrument de 30 minutes	Fr. 260.-	Fr. 330.-
- Cours individuel d'instrument de 45 minutes	Fr. 390.-	Fr. 500.-
- Cours individuel d'instrument de 60 minutes	Fr. 520.-	Fr. 660.-

Classe "adulte"

- Cours individuel d'instrument de 45 minutes	Fr.	2'100.-
- Cours individuel d'instrument de 60 minutes	Fr.	2'400.-
- Cours individuel "à la carte"	Fr.	90.-/heure

Cours collectif

- Cours collectif de 45 minutes	Fr.	600.-
- Cours collectif de 60 minutes	Fr.	800.-

Les cours collectifs hebdomadaire sont : l'initiation musicale, cours de musique de chambre ou de petit ensemble de 5 à 14 élèves.

Les tarifs ci-dessus sont annuels et sont payables mensuellement, soit 12 fois par année scolaire.

Les présents tarifs sont en accord avec les réglementations de la FEM et sont en vigueur depuis le 1^{er} août 2016.

Yverdon, le 24 avril 2019

Directeur de l'EMAY
Mathieu Dormia

Présidente de l'Avenir d'Yverdon
Marianne Perret